

**SEANCE DU
27 MARS 2025**

**RAPPORT N° VI-7
25SGADB0033**

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
15

Date de convocation :
21 mars 2025

Date d'affichage :
28 mars 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 27 mars à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopôle hub&go- (salle d'expo - rez de jardin)71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Marc FRIZOT - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - Mme Pascale FALLOURD - M. Jean-Paul LUARD -

CONSEILLERS DELEGUES

OBJET:
Eau Assainissement - Programme 2025-
Demandes de participations financières

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 23

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 23

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

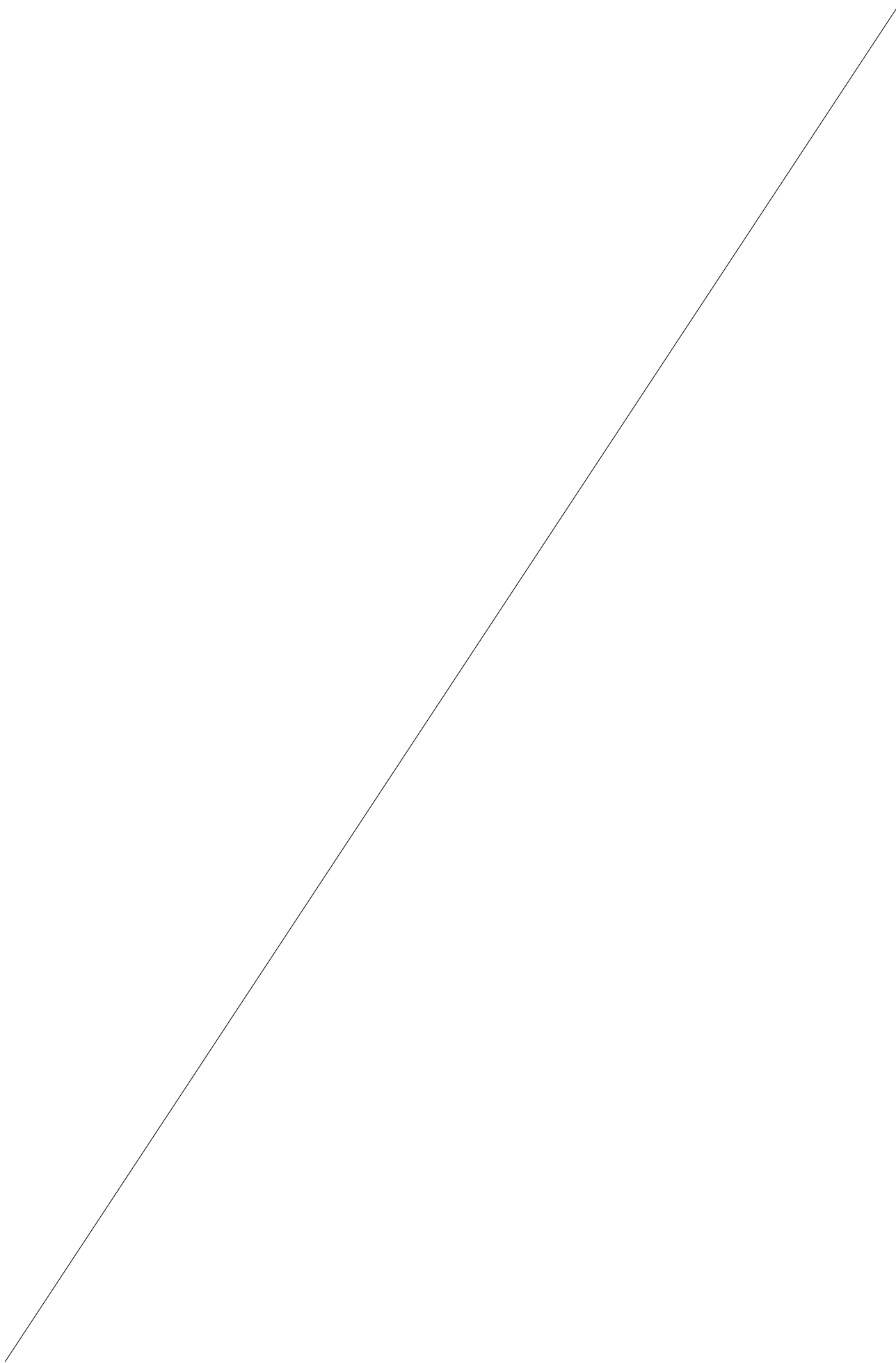
Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 8**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

M. Gérard GRONFIER
M. Jean-Claude LAGRANGE
M. CASSIER (pouvoir à Mme FALLOURD)
M. DURAND (pouvoir à M. JAUNET)
M. FREDON (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)
Mme PICARD (pouvoir à M. PIGEAU)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. MARTI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Daniel MEUNIER



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 02 octobre 2024, devenue exécutoire le 03 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau peut bénéficier d'aides financières pour mener à bien les politiques d'amélioration des systèmes d'eau potable et d'assainissement de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, complétées par d'autres financeurs sur les ressources en eau à l'instar de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'Union Européenne.

Ces aides sont des subventions ou avances proportionnelles aux dépenses engagées. Les taux d'aides dépendent du type d'opération pris en considération.

Il est proposé de solliciter les aides maximales pour les opérations suivantes dont le montant et le taux sont précisés de manière indicative, ces derniers sont amenés à évoluer.

Eau potable :

Finaliser la mise en place de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable des collectivités :

Opération	Coût estimé 2025	Taux d'aide financière Agence de l'eau Loire Bretagne
Schéma directeur eau potable et plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux	400 000€ HT	30%

Protection des ressources en eau :

Opération	Coût estimé 2025	Taux d'aide financière Agence de l'eau Loire Bretagne	Taux d'aide financière Conseil Régional de Bourgogne ou FEADER
Lac de la Sorme - Diagnostics d'exploitation et animation agricole individuelle	25 000€ TTC	70%	
Lac de la Sorme - Travaux de restauration de berges	120 000€ HT	50%	30%
Lac de la Sorme - Travaux de mise en défens de milieux humides	20 000€ HT	50%	30%
Lac de la Sorme – Suivi qualité de l'eau et bathymétrie 2025	40 000€ TTC	50%	
Lac de la Sorme - animation générale	16 000 € TTC	50%	
Ressources Nord - Travaux de mise en défens de cours d'eau	70 000€ HT	50%	30%
Ressources Nord – Animation milieux aquatiques et humides	9 000€ TTC	50%	

Assainissement :

Amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement des eaux usées :

Opération	Coût estimé 2025	Taux d'aide financière Agence de l'eau Loire Bretagne
Le Creusot - Rue Papin : renouvellement EU et EP, création de	340 000 €HT	50%

boîtes de branchements		
Le Creusot - Rue de l'Abbé Perrot : renouvellement EU et EP, création de boîtes de branchements	460 000 €HT	50%
Le Creusot - Rue de la Barre : renouvellement EU et EP, création de boîtes de branchements	800 000 €HT	50%
Ecuisses – Déconnexion des fossés et cours d'eau, mise en séparatif	600 000€HT	50%
Montceau-les-Mines – rue Jean Longuet - Mise en séparatif - extension EP	400 000€HT	50%

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

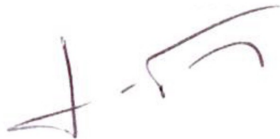
LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE,
intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote,
DECIDE

- De solliciter les aides financières aux taux les plus élevés possibles, selon le programme détaillé ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces aides financières,
- D'inscrire les recettes et dépenses sur les lignes correspondantes du budget principal et des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

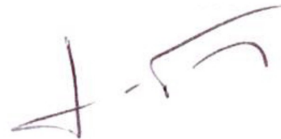
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 mars 2025
et publié, affiché ou notifié le 28 mars 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Jean-Marc FRIZOT



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Jean-Marc FRIZOT



Le secrétaire de séance,
Daniel MEUNIER

